

MUNICIPALITÉ DE COMPTON

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME 15 AVRIL À 18h30 SALLE DU CONSEIL HÔTEL DE VILLE DE COMPTON

Sont présents :

Messieurs Jean-Pierre Charuest, Président et conseiller
 Benoît Bouthillette, conseiller
 Bernard Vanasse, Maire
 Clément Vaillancourt, résident
 Stéphane Péloquin, résident
 Mahlon Grapes, résident
Madame Nicole Couture, résidente

Monsieur Alain Beaulieu, inspecteur du bâtiment et de l'environnement agit à titre de secrétaire du CCU.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la réunion et mot du président**
 - 2.0 Adoption de l'ordre du jour**
 - 3.0 Dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU du 18 mars 2019**
 - 4.0 Règlement de zonage version préliminaire**
 - 5.0 Varia**
 - 6.0 Levée de la réunion**
-

1.0 Ouverture de la réunion et mot du président

À 18h30, ayant constaté le quorum, monsieur Jean-Pierre Charuest, président, ouvre la réunion. Monsieur Charuest souhaite la bienvenue aux membres du C.C.U.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté

Proposé par : Clément Vaillancourt

3.0 Dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU du 18 mars 2019

Le procès-verbal est déposé sans modification après sa lecture.

Proposé par : Stéphane Péloquin

4.0 Règlement de zonage version préliminaire

Les membres révisent le projet de règlement de zonage du chapitre 7 au chapitre 9.

5.0 Levée de la réunion et prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le **27 mai 2019 à 18h30**.

Ayant épuisé l'ordre du jour, la réunion est levée à 21h15.



Jean-Pierre Charuest
Président du CCU



Alain Beaulieu
Secrétaire du Comité